

ORIGINI

PREISTORIA E PROTOSTORIA
DELLE CIVILTÀ ANTICHE

Direttore:
SALVATORE M. PUGLISI



ROMA 1972

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI ROMA
ISTITUTO DI PALETOLOGIA - MUSEO DELLE ORIGINI

Direzione e Amministrazione: Istituto di Paletnologia. Facoltà di Lettere, Città Universitaria, Roma. *Direttore Responsabile:* Salvatore M. Puglisi - *Redattori:* Barbara E. Barich, Editta Castaldi, Gianluigi Carancini, Selene Cassano, Luigi Causo, M. Susanna Curti, Mirella Cipolloni, Delia Lollini, Alessandra Manfredini, Fabrizio Mori, Renato Peroni, Flaminia Quojani, Adolfo Tamburello, Mariella Taschini, Antonio Torino. *Segretaria:* Alba Palmieri.

SOMMARIO

JEAN GAUSSEN ET JEAN-PIERRE TEXIER:

LE GISEMENT PALEOLITHIQUE MOYEN DE LA CROIX-
DU-BOST, COMMUNE DE DOUZILLAC (DORDOGNE):
ETUDE GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE 7

ALESSANDRA MANFREDINI:

IL VILLAGGIO TRINCERATO DI MONTE AQUILONE
NEL QUADRO DEL NEOLITICO DELL'ITALIA
MERIDIONALE 29

GIOVANNA ARIAS-RADI - GIULIO BIGAZZI -
FRANCESCO PAOLO BONADONNA:

LE TRACCE DI FISSIONE COME POSSIBILE METODO
PER LO STUDIO DELLE VIE DI COMMERCIO
DELL'OSSIDIANA 155

ALBERTO CAZZELLA:

CONSIDERAZIONI SU ALCUNI ASPETTI ENEOLITICI
DELL'ITALIA MERIDIONALE E DELLA SICILIA 171

ANDREW FLEMING:

RECENT ADVANCES IN MEGALITHIC STUDIES 301

RECENSIONI a cura di:

A. BIETTI SESTIERI, S. CASSANO, A. CAZZELLA, F. DELPINO,
M.A. FUGAZZOLA DELPINO, M. MOSCOLONI, M. MUSSI, A. TORINO 319

LE GISEMENT PALEOLITHIQUE MOYEN DE LA CROIX-DU-BOST, COMMUNE DE DOUZILLAC (Dordogne): ETUDE GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

Jean GAUSSEN et Jean-Pierre TEXIER - Bordeaux

La station de la Croix-du-Bost (coordonnées hectométriques: BK 953/966 - feuille de Mussidan au 1/50 000^o) se situe dans la commune de Douzillac, à gauche du chemin vicinal qui conduit de Beauronne à Douzillac, et à mi-distance environ entre ces deux villages.

Ce gisement fut découvert en 1967 par A. et G. Coustillat * alors qu'ils aménageaient un terrain pour exploiter une lentille d'argile tertiaire localisée sous une couverture de terres limoneuses. Ils recueillirent dans le « mort-terrain » trois silex qui leur parurent taillés. Ils confièrent ces pièces à l'un de nous (J. G.), qui reconnut un biface cordiforme et deux pointes moustériennes.

Nous étant rendu sur les lieux, nous récoltâmes d'autres indices archéologiques, peu nombreux certes mais suffisants pour justifier des investigations plus poussées.

Au cours de l'été 1972, un sondage fut effectué dans un secteur qui n'avait pas été touché par les travaux d'exploitation. A l'issue de ce dernier, les seuls documents archéologiques récoltés se résumèrent à deux galets rougis par le feu et à quelques galets fracturés. Ces éléments furent trouvés dans la partie supérieure d'une nappe caillouteuse située à la base des dépôts limoneux, au contact même de l'argile tertiaire.

Ayant remarqué que la zone aménagée par MM. Coustillat comportait encore des placages de formations quaternaires, nous entre-

* Nous tenons à remercier vivement MM. Coustillat pour nous avoir signalé ce gisement et autorisé à y effectuer tous les travaux utiles à nos recherches.

primes par la suite un décapage portant sur plusieurs mètres carrés. C'est alors que nous découvrîmes, dans une position stratigraphique identique à celle des galets rougis et fracturés dont nous venons de parler, plusieurs silex taillés. L'aspect physique de ces derniers, leur technique de débitage, ainsi que les indications fournies par MM. Coustillat sur les circonstances de leur découverte, nous laissaient à penser que les artefacts trouvés en position remaniée provenaient très certainement du même niveau.

A - ETUDE SEDIMENTOLOGIQUE

I - STRATIGRAPHIE: (fig. 1)

La stratigraphie observée au niveau du sondage s'établit comme suit:

Couche 1: Epaisseur: 15 à 20 cm.

Terre végétale de couleur brun-gris foncé (F. 61)**, constituée de sable limoneux très peu argileux à structure sub-anguleuse peu développée. Elle contient d'assez nombreux granules quartzeux épars dans toute son épaisseur ainsi que des fragments de poterie récente. Sa limite est brutale et régulière.

Couche 2: Epaisseur variable, en moyenne 10 cm.

Elle correspond à un remaniement récent des dépôts sous-jacents. Elle renferme des petits fragments de charbon de bois ainsi que de la poterie vraisemblablement plus ancienne que celle trouvée dans la terre végétale. Cette couche, dont la texture est très voisine de celle de 1, contient également des granules quartzeux qui sont cependant moins abondants que dans la couche 1. De couleur générale brun-gris (E. 62), elle comporte des taches brun-jaune (D. 72).

Sa limite inférieure est brutale et irrégulière: de nombreuses traces de racines issues de la base de cette couche s'enfoncent dans les formations sous-jacentes.

** Les couleurs ont été prises sur sédiment humide, à l'aide du code expolaire de Cailleux et Taylor (Ed. Boubée et Cie).

Couche 3: Epaisseur très variable: 3 à 18 cm.

Il s'agit de sables limoneux très peu argileux présentant une structure sub-anguleuse peu développée. Sur un fond de couleur brun-jaune (D. 72) s'observent des taches assez nombreuses mais peu contrastées, à contours diffus, de couleur brun vif (E. 56). Le sédiment est non collant, peu plastique et peu poreux.

La limite inférieure est brutale et très irrégulière.

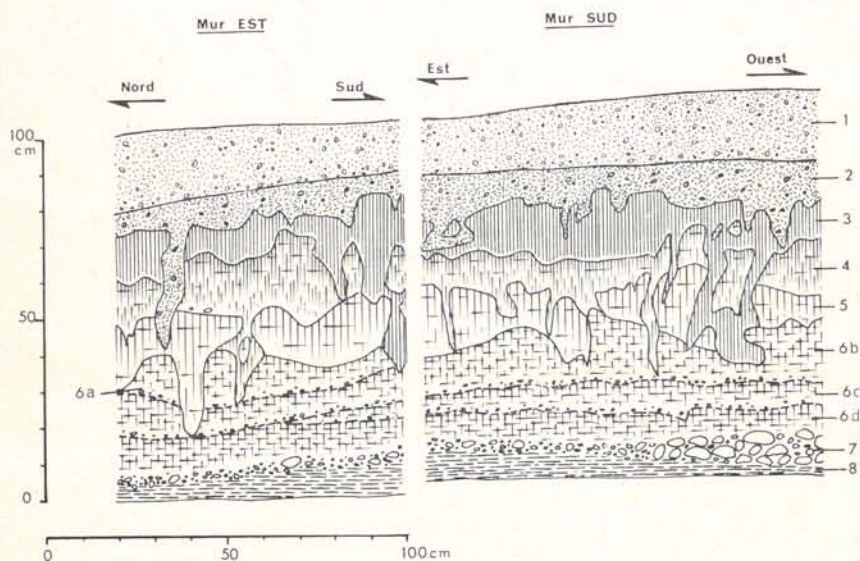


Fig. 1 - La Croix-du-Bost. Coupe stratigraphique.

Couche 4: Epaisseur variant de 5 à 25 cm.

Elle est constituée de sables limono-argileux de structure anguleuse à sub-anguleuse. Sur le fond de couleur brun-jaune (D. 72) se distinguent de petites taches étirées, à contours nets, de couleur rouge-jaune (E. 46). Le sédiment est non collant, peu plastique mais paraît plus poreux que celui de la couche 3.

A la base de cet ensemble s'observent de petites fentes en coin, des poches de cryoturbation ainsi que des traces de racines, ce qui détermine une limite inférieure très irrégulière.

Couche 5: Epaisseur très variable (5 à 20 cm) par suite des phénomènes de cryoturbation qui l'ont déformée.

Cette couche est formée de sables limono-argileux présentant une structure anguleuse bien développée. Le sédiment est poreux, non collant et peu plastique. D'importantes plages de couleur brun-jaune (D. 72) se détachent d'un fond rouge-jaune (E. 58). La limite inférieure de cette couche est brutale et ondulée.

Couche 6: Epaisseur variant de 20 à 30 cm.

Elle correspond à un ensemble hydromorphisé constituée de sables argilo-limoneux interrompu par trois coulées de solifluxion qui définissent quatre niveaux géologiques appelés du sommet vers la base: 6a, 6b, 6c et 6d. Le niveau 6a n'apparaît que sur le « mur » Est du sondage. La structure de cet ensemble sédimentaire est anguleuse à sub-anguleuse. Sa couleur n'est pas uniforme; en fait, on observe une juxtaposition de taches brun-jaune (E. 66), rouge-jaune (E. 46) et jaune-pâle (C. 72) dans les niveaux 6a et 6b. Dans les niveaux sous-jacents 6c et 6d apparaissent d'importantes plages gris très clair (B. 90), alors que les taches brun-jaune et rouge-jaune deviennent moins nombreuses et sont de tailles plus réduites. D'une façon générale, le sédiment est plastique, peu collant et non poreux. Nous remarquerons cependant qu'il devient plus plastique dans le niveau 6d ce qui traduit sans doute la proximité des argiles tertiaires.

Couche 7: Coulée de solifluxion constituée de galets de quartz et de quartzite empatés dans une matrice argileuse gris très clair (B. 90). Vers l'Ouest du sondage, l'épaisseur de cette couche s'accroît et les galets ont des dimensions plus importantes. C'est dans la partie supérieure de cette nappe caillouteuse qu'ont été découverts des galets fracturés ainsi que des galets montrant des plages rubéfiées.

Couche 8: Sa base n'est pas visible.

Elle est formée d'une argile légèrement sableuse très plastique et très collante. De couleur générale gris très clair (B. 90), elle présente quelques taches punctiformes rouges (F. 38) et rouge-jaune (E. 46). Cette couche, dont on ne voit que le sommet, se rattache manifestement au complexe Sidérolithique.

II - ANALYSES SEDIMENTOLOGIQUES :

Elles portent sur la fraction sédimentaire inférieure à 2 mm. Trois types d'analyses ont été réalisées :

- Analyses granulométriques par tamisage mécanique et par densimétrie (Méthode Mériaux - 7 -);
- pH-métrie (11);
- Analyses morphoscopiques.

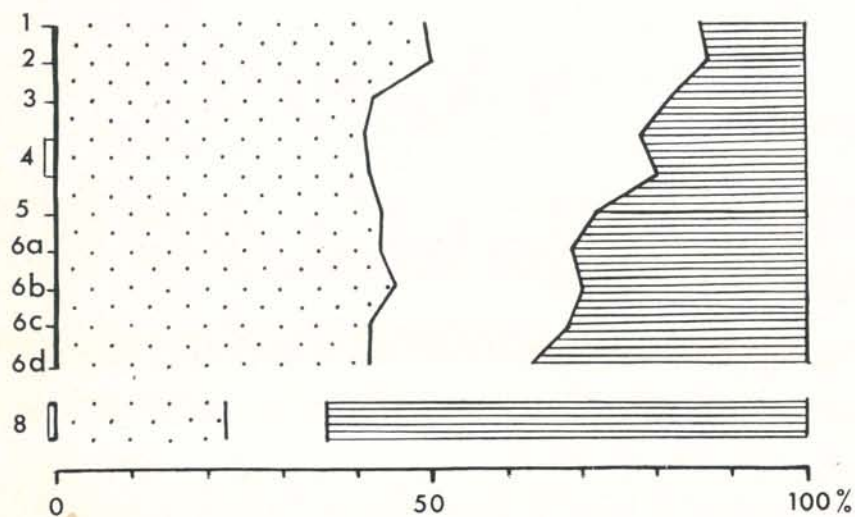


Fig. 2 - La Croix-du-Bost. Diagramme global de la fraction fine du sédiment. Points: sables. - Blanc: limons. - Hachures horizontales: argiles.

1) Analyses granulométriques :

Les résultats obtenus sont traduits sur les diagrammes stratigraphiques, figures 2 et 3. Ils font apparaître clairement les différences sédimentologiques existant entre les couches reconnues sur le terrain. Ainsi :

— La couche 8 constitue un niveau géologique totalement différent des autres; les argiles y atteignent un pourcentage très élevé (64%) alors que celui des sables et surtout celui des limons est très modeste.

— L'ensemble 6 est nettement plus sableux que la couche sous-jacente (43% en moyenne, au lieu de 22,5% dans c. 8). Un examen attentif des résultats obtenus montre l'influence du substratum tertiaire (c. 8) sur sa teneur en argile. Cette dernière décroît régulièrement du niveau le plus inférieur 6d (36,5%) jusqu'en 6b (30%). La légère augmentation d'argile observée en 6a est vraisemblablement attribuable à une altération postérieure au dépôt de la couche 6. D'autre part, nous remarquerons l'accroissement notable du pourcen-

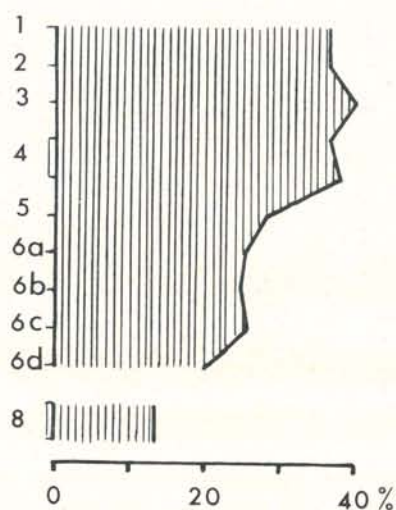


Fig. 3 - La Croix-du-Bost. Diagramme stratigraphique des limons.

tage de limons dès la base de 6 (13,5% en 8, contre 20,5% en 6d). Cette fraction granulométrique prend encore de l'importance en 6c (26%), puis se maintient dans des proportions constantes jusqu'au sommet de 6.

— La couche 5 se distingue de la couche 6 par une teneur en argile plus faible qui coïncide avec une valeur plus élevée du pourcentage de limons. Les sables, par contre, sont en proportions sensiblement identiques à celles de la couche 6.

— A partir de la couche 4, les limons représentent une part importante du sédiment (37,5% en moyenne). De plus, si les sables

n'accusent pas de variations très sensibles par rapport à la couche sous-jacente, le pourcentage d'argile a encore diminué: 20% à la base de la couche, 22% au sommet. Cette légère augmentation des argiles au sommet de 4 peut, là aussi, s'expliquer par une altération postérieure au dépôt de cette formation.

— Dans la couche 3, la proportion de limons atteint 40%. La teneur en sables n'a pratiquement pas varié, mais les argiles sont encore moins abondantes que dans la couche 4.

— Les couches 1 et 2 présentent une composition granulométrique quasiment identique. Elles sont nettement plus sableuses que les ensembles sédimentaire sous-jacents. Le pourcentage de limons n'a que très légèrement diminué (37,5%), par contre les argiles n'y existent plus qu'en proportions médiocres.

Examen des courbes cumulatives (fig. 4 et 5):

Nous n'avons figuré que les plus représentatives.

Elles sont toutes caractéristiques d'un sédiment mal classé: l'hétérométrie est toujours supérieure à 1,80. Cependant les courbes représentant les couches 1, 2 et 3 montrent une légère ensellure aux environs de la dimension 50 microns, et une pente un peu plus accusée dans la partie correspondant aux limons (de 50 à 2 microns). Ce

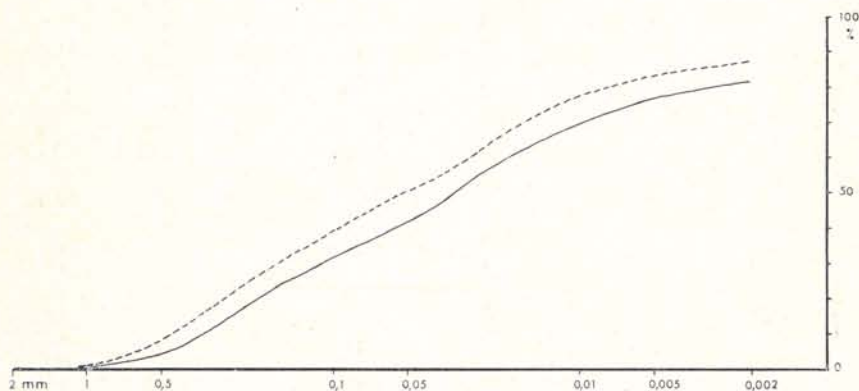


Fig. 4 - La Croix-du-Bost. Granulométrie de la fraction inférieure à 2 mm. Courbes cumulatives. ———— couche 2; - - - - - couche 3.

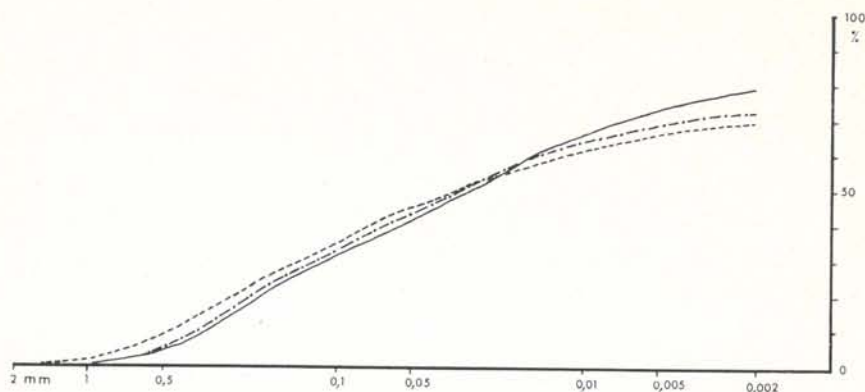


Fig. 5 - La Croix-du-Bost. Granulométrie de la fraction inférieure à 2 mm. Courbes cumulatives. — niveau 4b; - - - - - couche 5; - · - · - · - niveau 6a.

phénomène s'atténue progressivement dans les couches 4 et 5, pour disparaître dans la couche 6.

2) *ph-métrie* (fig. 6 et 7):

Les sédiments constituant cette séquence sédimentaire sont tous très acides. Leur pH est presque toujours inférieur à 5.

A chaque couche reconnue sur le terrain semble correspondre une valeur bien définie de pH. Par ailleurs, quand l'épaisseur de la couche

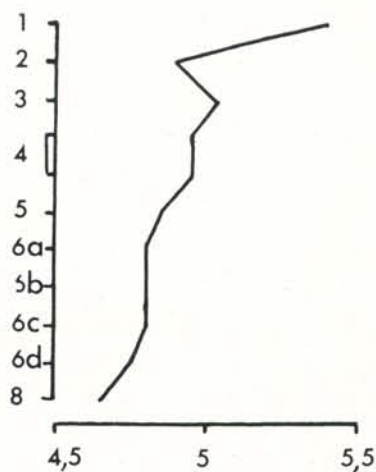


Fig. 6 - La Croix-du-Bost. Variations du pH.

considérée nous a permis d'effectuer plusieurs prélèvements nous avons constaté que le pH restait constant, ou variait très peu à l'intérieur d'un même ensemble sédimentaire. C'est le cas de la couche 4, où, à la base comme au sommet, le pH est égal à 4,95. Dans l'ensemble 6, le niveau 6d, qui subit plus que les autres l'influence des argiles tertiaires, est légèrement plus acide (pH = 4,75) que les niveaux 6a, 6b et 6c dont le pH est identique et égal à 4,80.

D'une façon générale, le pH augmente de la base vers le sommet de la coupe, ce qui dénote très certainement la part de moins en moins importante prise par les formations sidérolithiques dans la constitution des dépôts quaternaires.

La couche 2 constitue une exception: son pH est en effet plus faible que celui de la couche 3. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les sables siliceux y sont nettement plus abondants que dans les couches sous-jacentes.

Enfin, l'augmentation notable du pH observé dans la couche 1 est sans doute due aux travaux agricoles récents.

De l'examen du diagramme stratigraphique (fig. 7) montrant les variations de valeurs du delta-pH (11) ressortent les faits suivants:

1) — le delta-pH diminue assez régulièrement de la couche 8 jusqu'à la couche 5, ce qui traduit vraisemblablement l'influence progressivement décroissante du substratum argileux tertiaire sur la constitution de la phase colloïdale des sédiments.

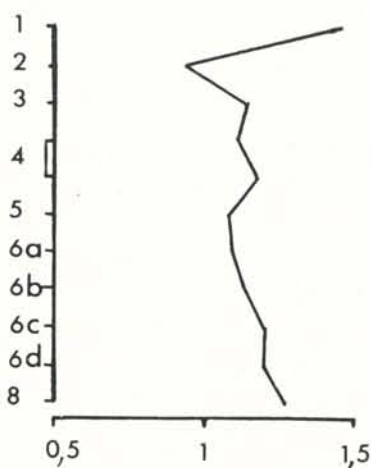


Fig. 7 - La Croix-du-Bost. Variations du delta-pH.

2) — le delta-pH a une valeur plus forte à la base de la couche 4 qu'au sommet pourtant plus argileux. Ce phénomène pourrait s'expliquer par la présence à la base de cette couche 4 de sédiments plus altérés qui, en l'occurrence, proviendraient du démantèlement d'horizons pédologiques ayant existés sur la couche 5.

3) — la valeur très faible du delta-pH observée au niveau de la couche 2 (0,93) s'oppose à celle très élevée obtenue pour la couche 1 (1,47), ce qui signifie sans doute que l'altération holocène n'a pas été suffisante pour atteindre la couche 2 et qu'il n'y a pas eu de lessivage.

3) *Analyses morphoscopiques:*

Les grains sableux examinés se situent dans la classe granulométrique 0,5-0,8 mm. Les résultats obtenus sont très homogènes pour l'ensemble de la séquence sédimentaire et les différentes catégories de grains ne présentent pas de variations significatives d'un niveau à l'autre.

Les sub-anguleux luisants et les non-usés sont très largement majoritaires et correspondent toujours à plus de 80% des éléments sableux comptés. Les arrondis-luisants et les ronds-mats ne se rencontrent qu'accidentellement.

Par contre, il existe toujours un nombre appréciable de grains irréguliers dont la surface présente un fin picotis. Ce dernier est dans quelques cas si serré que l'on peut parler de grains irréguliers mats. A. Cailleux et J. Tricart pensent que ce phénomène est d'origine chimique (3). Etant donné le contexte climatique probable de ces dépôts, l'hypothèse d'un transport par le vent d'une petite quantité de sable et sur de faibles distances n'est pas non plus à exclure.

Cependant, le principal mérite de ces analyses aura été de mettre en évidence l'origine sidérolithique du matériel sableux présent dans ces formations quaternaires. En effet, la quasi-totalité des grains ont des formes très irrégulières; à leur surface s'observent souvent de nombreuses cavités tapissées d'un enduit blanchâtre ou rougeâtre. Cette description s'applique fort bien aux sables du Sidérolithique que nous avons eu fréquemment l'occasion d'observer et qui ont été étudiés de façon détaillée par A. Rechiniac (9).

4) *Interprétation dynamique des dépôts:*

D'après les résultats sédimentologiques obtenus, il apparaît comme vraisemblable que les couches 1 et 2 résultent d'un remaniement de la couche 3 sous-jacente. Etant donné leur âge holocène, le processus de mise en place le plus plausible est celui de ruissellements diffus à la surface du sol. Ce mode de dépôt permet en outre de rendre compte de l'appauvrissement en colloïdes et de l'augmentation corrélative des sables constatée dans ces niveaux géologiques.

Les formations comprises entre la couche 2 et les argiles tertiaires de la base témoignent manifestement de conditions périglaciaires. Ces dernières se reflètent dans la séquence sédimentaire étudiée non seulement sous forme de fentes de gel et de poches de cryoturbation, mais aussi dans la texture même des sédiments. C'est en effet les phénomènes de solifluxion qui expliquent le mieux l'aspect amodal des différentes courbes cumulatives envisagées plus haut (fig. 4 et 5).

D'autre part, si les sables entrant dans la constitution des différentes couches ont pour origine probable les dépôts sidérolithiques qui couronnent tout ce plateau (hypothèse étayée par les analyses morphoscopiques), il n'en va pas de même pour les limons. Ces derniers sont plus vraisemblablement le résultat d'une éolisation s'exerçant sur des étendues plus ou moins dénudées. Ainsi, ces formations, comme celles étudiées par C. Thibault dans le bassin de l'Adour (12), correspondraient à la résultante de deux phénomènes successifs:

— Tout d'abord, mobilisation par le vent, au cours de périodes froides et sèches, de fines particules limoneuses qui s'accumulent plus loin;

— Lors de la phase de dégel suivante, des épisodes de solifluxion se manifestent et remanient les limons précédemment déposés en même temps que les sédiments sablo-argileux issus du Sidérolithique.

On aboutit finalement à un mélange intime de matériaux à la fois d'origine autochtone et allochtone.

Il faut cependant se garder d'interpréter l'accroissement de la fraction limoneuse observée de bas en haut de la coupe, comme étant le témoignage de conditions steppiques de plus en plus marquées. Nous y verrions plus volontiers une diminution progressive de l'influence du substratum sidérolithique peu à peu ennoyé sous des dépôts quaternaires.

En outre, nous remarquerons que les différentes couches reconnues ne supportent pas d'horizons illuviaux à proprement parler. Cependant, comme nous l'avons signalé plus haut, il est probable que la légère augmentation d'argile observée au sommet de l'ensemble 6 et de la couche 4 soit le reflet d'une altération postérieure à leur mise en place. Il n'est d'ailleurs pas impossible que ce phénomène soit présent au sommet des couches 5 et 3 (voir étude du delta-pH), mais ces dernières étaient trop ténues pour que nous puissions y effectuer plus d'un prélèvement. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette absence d'illuviation:

a) Les épisodes plus « tempérés » intervenant après le dépôt de chacune des couches n'ont pas été suffisamment longs et marqués pour que se produise une altération importante.

b) Dans les ensembles sédimentaires présentant une certaine hydromorphie, les argiles et les colloïdes ne migrent pas, ou très peu, si bien qu'il n'y a pas formation d'horizon d'accumulation bien individualisé (C. Thibault 1970 — 12 — et renseignement oral). Or les couches situées entre 8 et 2 ont toutes un caractère hydromorphe plus ou moins marqué, ce dernier étant sans doute en liaison avec la lentille argileuse sous-jacente.

c) Il y a eu effectivement formation d'un sol assez évolué, mais celui-ci a été détruit lors d'un épisode d'érosion ultérieur.

d) Enfin il est possible, et c'est le cas le plus probable, que plusieurs des facteurs énumérés ci-dessus se soient combinés: édification de sols peu importants et peu évolués compte tenu des conditions hydromorphes, suivie par une phase de ravinement faisant disparaître la totalité, ou presque, des horizons pédologiques.

5) *Interprétation chronologique:*

Nous disposons des éléments de datation suivants:

— présence de poteries récentes dans la couche 1 et de fragments de poteries néolithiques ou plus tardives dans la couche 2;

— existence du niveau de Moustérien de tradition acheuléenne dans la couche 7 (voir études archéologiques).

L'âge holocène des couches 1 et 2 ne fait donc aucun doute.

D'autre part, ces différents documents archéologiques, nous permettent de déduire que les couches 3 à 7 incluses font partie du cycle würmien.

On s'accorde habituellement à reconnaître quatre stades à l'intérieur du Würm (1, 5 et 11). Or les couches précédemment citées forment quatre ensembles distincts. Nous rattacherons donc les couches 7 et 6 au Würm I, la couche 5 au Würm II, la couche 4 au Würm III et la couche 3 au Würm IV.

D'autres observations viennent étayer cette hypothèse:

a) Ici, comme dans la plupart des formations de plein air (1 et 12), la séquence würmienne débute par un cailloutis important (couche 7).

b) Les trois coulées de solifluxion visibles à l'intérieur de 6 peuvent s'interpréter comme autant d'épisodes plus doux intervenant dans un ensemble témoignant de conditions relativement froides. Or, H. Laville, lors de ses études sur le remplissage des grottes et abris du Sud-Ouest de la France, a pu mettre en évidence trois oscillations plus « tempérées » à l'intérieur du Würm I (5).

c) Il est intéressant de noter que la couche 3 présente les mêmes caractéristiques sédimentologiques que d'autres niveaux géologiques situés dans la même région et datés avec certitude du Würm IV (gisements du Breuil, du Mas, du Plateau-Parrain, de Guillassou...).

Donc, si l'interprétation chronologique proposée ne présente pas toutes les garanties nécessaires pour l'accepter sans réserve (absence d'éléments de datation dans les couches 3, 4, 5, et 6), c'est elle qui tient compte le mieux des différents facteurs archéologiques, sédimentologiques et paléoclimatiques dont nous disposons.

B - ETUDES ARCHEOLOGIQUES

Avant de passer à l'étude descriptive de l'outillage en silex, il convient de souligner que l'industrie de la Croix-du-Bost ne se limite pas aux seuls silex taillés. En effet, la zone d'exploitation aménagée par MM. Coustillat comportait de très nombreux galets présentant une ou plusieurs fractures; sur d'autres étaient visibles des plages

rubéfiées. Le lustre existant sur la face éclatée indiquait bien qu'il ne s'agissait pas d'une action mécanique récente due aux travaux.

D'autre part, dans le secteur que nous avons décapé, les galets cassés étaient, là aussi, très abondants. En fait, sur 200 galets pris au hasard et provenant du niveau archéologique en place, nous en avons compté 122 (soit 61% de l'ensemble) montrant une ou plusieurs cassures; deux étaient brûlés; un autre brisé et rubéfié. Aucune action naturelle (solifluxion, gel intense et prolongé) ne peut rendre compte d'une fréquence de galets éclatés, qui résultent donc très certainement d'une activité humaine.

En outre, d'autres observations viennent corroborer cette hypothèse: nous avons récolté quelques éclats de quartz qui correspondent indubitablement à des éclats de taille avec bulbe bien net; sur certains de ces galets fracturés le point d'impact du coup et le contre bulbe sont bien visibles; d'autres enfin, présentent des zones écrasées et ont servi vraisemblablement de percuteurs.

Nous remarquerons pourtant qu'aucun de ces galets utilisés, sauf un sans doute, ne peut être qualifié de chopper ou de chopping tool. En effet, ils ne comportent le plus souvent qu'un seul ou deux enlèvements qui, dans ce dernier cas, ne sont pas adjacents et peuvent être situés à chacune des extrémités du galet.

Aucune structure n'a été mise en évidence et les galets rougis étaient dispersés sur toute la zone d'habitat sans qu'il soit possible d'établir de relation entre eux.

Etude descriptive de l'industrie faite sur silex:

Le silex à partir duquel a été réalisée l'industrie de la Croix-du-Bost est de couleur très varié: il peut être blond, gris foncé présentant ou non des veines gris clair, gris clair et même rouge-jaune.

Les pièces récoltées ont un aspect très « frais »; leurs arêtes sont coupantes. Elles ne sont généralement pas patinées; sur certaines d'entre elles s'observe cependant un léger voile blanchâtre.

Nous n'avons recueilli que très peu de documents archéologiques en silex. Ils comprennent:

— Un biface à retouches entièrement couvrantes et à arêtes légèrement torsés (fig. 8, n. 1). Ses dimensions et indices caractéristiques calculés selon les critères définis par F. Bordes (2) sont les suivants: $L = 10,5$ cm; $m = 7,2$ cm; $n = 6,6$ cm; $e = 2,55$ cm; $a = 3,25$ cm; $L/a = 3,23$; $n/m \cdot 100 = 91,66$; $m/e = 2,82$. Il s'agit

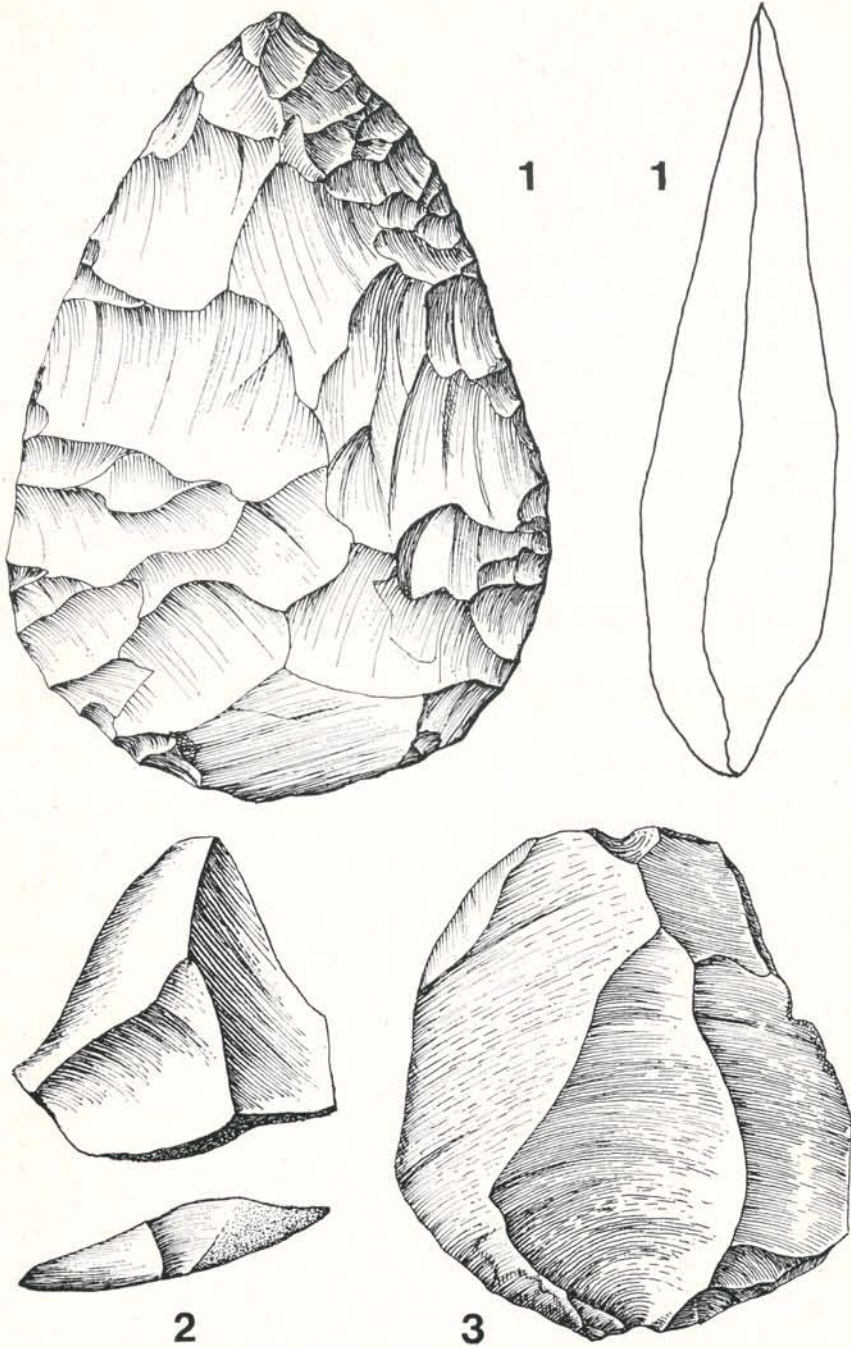


Fig. 8 - La Croix-du-Bost. n° 1: biface cordiforme; n° 2: pointe pseudolevallois; n° 3: nucleus à pointes levallois.

donc d'un biface cordiforme absolument typique, de forme très régulière, assez plat, dont la plus grande largeur (m) est située dans le tiers inférieur de la pièce, et dont la position de la plus grande épaisseur (e) coïncide presque exactement avec celle de m.

— Trois pointes moustériennes très finement travaillées (fig. 9, n. 1, 2 et 3). Les deux plus petites comportent des retouches à la base et sur leur face dorsale, tandis que la troisième présente deux enlèvements de part et d'autre du talon qui tendent à diminuer la largeur de ce dernier.

— Une encoche réalisée sur un petit éclat et située en position ventrale.

— Un éclat levallois présentant sur la face ventrale des retouches abruptes de type raclette.

— Un nucleus à pointes levallois bien caractéristique et utilisé au maximum (fig. 8, n. 3).

— Une pointe pseudo-levallois non retouchée (fig. 8, n. 2).

— Deux éclats levallois bruts, un à talon dièdre, l'autre à talon facetté.

— Un éclat levallois atypique à talon lisse (fig. 9, n. 4).

— Un éclat de débitage à talon facetté.

— Quatre débris.

Trois silex seulement ont été trouvés en place dans la couche 7; il s'agit du nucleus à pointes levallois, de la pointe pseudo-levallois et de l'éclat levallois atypique mentionnées ci-dessus (fig. 8, n. 2 et 3; fig. 9, n. 4).

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction, plusieurs critères nous permettent d'avancer sans grand risque d'erreur que cet ensemble industriel est homogène et provient d'un niveau archéologique unique.

D'autre part, les outils récoltés sont suffisamment caractéristiques pour attribuer cette industrie au Moustérien de tradition acheuléenne. Bien entendu, pointes moustériennes et bifaces cordiformes existent dans l'Acheuléen supérieur, mais leur style est en général assez différent pour pouvoir les distinguer de ceux du Moustérien.

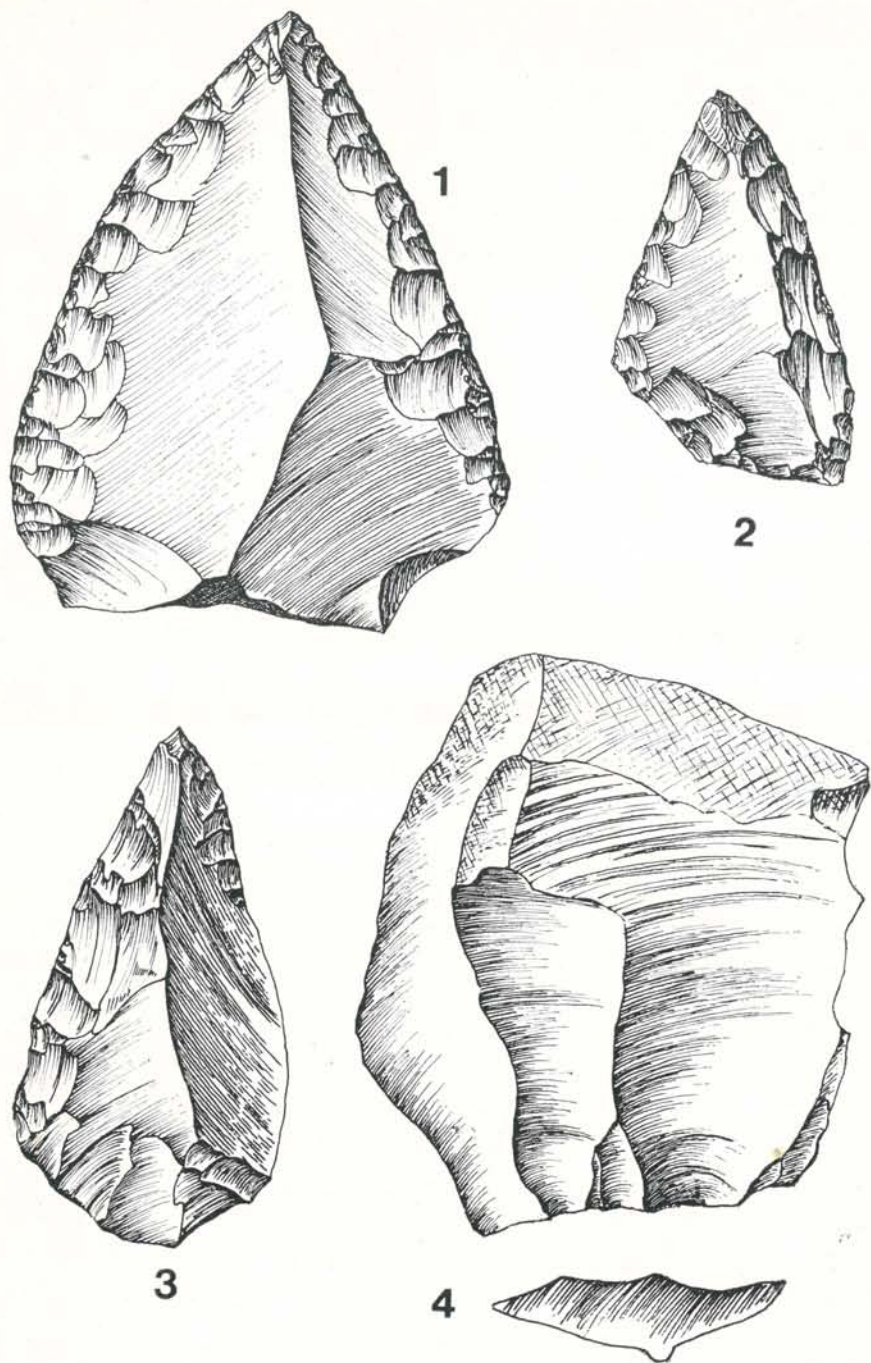


Fig. 9 - La Croix-du-Bost. n° 1, 2 et 3: pointes moustériennes; n° 4: éclat levallois atypique.

C - CONCLUSIONS

La présence de très nombreux galets utilisés qu'accompagnent des galets rubéfiés indique que la zone étudiée correspond bien à un lieu d'habitat. Cependant, cette abondance d'objets en quartz et en quartzite s'oppose aux quelques silex taillés recueillis. Il n'y a pratiquement pas d'éclats de débitage et aucun éclat de taille. Bien qu'étant conscient qu'une partie de l'outillage ait pu échapper à nos recherches, ces dernières remarques semblent montrer qu'il s'agit en réalité d'une occupation de courte durée. En outre, le plateau sur lequel est localisée cette station paraît dépourvu de rognons de silex. Aussi, n'est-il pas impossible que les outils récoltés aient été apportés par les hommes préhistoriques, en même temps, sans doute, que quelques nuclei, tandis que la coulée caillouteuse sur laquelle ils se sont installés, leur fournissait les matériaux nécessaires pour leurs occupations les plus usuelles.

Par ailleurs, plusieurs faits paraissent plaider en faveur d'une activité spécifique des occupants de ce site :

1) Sur les cinq outils récoltés, ont été identifiées trois pointes moustériennes. Or, si ces outils sont bien représentés dans le Moustérien de tradition acheuléenne, ils sont loin d'être les plus fréquents.

2) Le soin apporté à leur élaboration et le fait que le seul nucleus récolté soit un nucleus à pointes levallois qui, en outre, a été utilisé au maximum, renforcent cette impression d'un besoin tout particulier qu'avaient ces hommes pour ce type morphologique d'outil.

3) Parmi le produit de débitage, nous remarquerons la présence d'une pointe pseudo-levallois.

4) Ces artefacts étaient dispersés sur une grande surface ce qui exclut la possibilité d'une concentration.

Donc, si nous ne disposons d'aucun argument irréfutable, il existe un certain nombre de présomptions qui semblent indiquer que les Moustériens de la Croix-du-Bost pratiquait une activité particulière. En l'occurrence, il pourrait s'agir d'un camp de chasse, ce qui expliquerait également le peu d'objets en silex recueillis. De plus, et bien que ne voulant pas présumer de l'utilisation des bifaces, celui décrit plus haut ne nous paraît surprenant dans l'équipement d'un chasseur moustérien.

Un autre intérêt de cette station réside dans la position chronologique du niveau moustérien de tradition acheuléenne: dans la partie supérieure du cailloutis de base du Würm I.

En effet, si dans le Nord de la France, les gisements moustériens de tradition acheuléenne datés du début du Würm I ne sont pas rares (1, 4), ceux du Sud-Ouest sont pour la plupart inclus dans des dépôts du Würm II.

Dans cette dernière région, et jusqu'à plus ample informé, les seuls éléments pouvant être rapportés à cette industrie et provenant de la base du Würm I, ont été récoltés par C. Thibault en Chalosse. Il s'agit de « quelques bifaces isolés et peu typiques » qui, néanmoins, permettent à cet auteur de « penser que le Moustérien de tradition acheuléenne a existé à cette époque dans le bassin de l'Adour » (12).

Nous nous devons également de signaler le niveau de Moustérien de tradition acheuléenne de Combe-Capelle bas (Niveau I de D. Peyrony - 8 -) et celui inclu dans la couche G du Moustier. En effet, ces deux niveaux moustériens, bien que nettement plus tardifs que celui de la Croix-du-Bost, sont d'après des études récentes (6, 10), vraisemblablement synchrones du premier stade würmien.

Le gisement de la Croix-du-Bost pourrait donc apporter une information importante quant à la connaissance du Moustérien de tradition acheuléenne et à sa répartition chronologique dans le Sud-Ouest de la France.

*Laboratoire de Géologie du Quaternaire et Préhistoire,
Université de Bordeaux I, associé au C.N.R.S., n. 133*

BIBLIOGRAPHIE

- (1) BORDES, F.: Recherches sur les limons quaternaires du bassin de la Seine. *Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine*, mémoire n. 26, 1953, 472 p., 175 fig., 34 tab., 1 carte h.t.
- (2) BORDES, F.: Typologie du Paléolithique ancien et moyen. *Publications de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux*, mémoire n. 1, 1961, 2 vol.: vol. I, texte, 86 p., 11 fig.; vol. II, planches, 108 pl.
- (3) CAILLEUX, A. et TRICART, J.: Initiation à l'étude des sables et galets. *C. D. U.*, 1959, tome I, 369 p., 172 fig., 56 tab.
- (4) COMMONT, V.: Les hommes contemporains du Renne dans la vallée de la Somme. *Extrait du Tome XXXVII des mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1913, 431 p., 154 fig.
- (5) LAVILLE, H.: Le remplissage des grottes et abris du Sud-Ouest de la France. *Etudes Françaises sur le Quaternaire*, présentées à l'occasion du VIII^e congrès INQUA, supplément au *Bulletin de l'Association Française pour l'Etude du Quaternaire*, 1969, pp. 77-80.
- (6) LAVILLE, H., PAQUEREAU, M.-M. et RIGAUD, J.-Ph. Le Moustier. *In Complément au livret guide de l'excursion A5, VIII^e congrès INQUA*, pp. 19-26.
- (7) MERIAUX, S.: L'analyse granulométrique par densimétrie. *Association Française pour l'Etude du Sol*, 1957, n^o 90, tiré à part, 12 p., 4 fig.
- (8) PEYRONY, D.: Combe-Capelle. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. XL, 1943, pp. 243-257, 8 fig.
- (9) RECHINIAC, A.: Etude minéralogique des principales formations détritiques du Paléogène aquitain.
- (10) TEXIER, J.P.: Etude sédimentologique des dépôts de pente de la vallée de la Couze (Dordogne). *Thèse de Doctorat en Géologie approfondie*, Bordeaux, 1968, 188 p., 42 pl., 1 carte et 1 tab. h. t.
- (11) THIBAUT, C.: Delta-pH et paléosols dans le Quaternaire du Sud-Ouest de la France. *Compte-rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, t. 266, 1968, série D, pp. 2215-2218.
- (12) THIBAUT, C.: Recherches sur les terrains quaternaires du bassin de l'Adour. *Thèse de Doctorat ès Sciences*, Bordeaux, 1970, 814 p., 171 fig., 68 pl., 1 carte.

RIASSUNTO

La stazione musteriana della Croix-du-Bost presenta un duplice interesse:

1) Sulla base dei documenti archeologici raccolti, è possibile che questo giacimento corrisponda ad un accampamento di caccia.

2) Per quanto ci è dato di sapere, e a prescindere da « alcune bifacce isolate e poco tipiche » trovate da C. Thibaut in Chalosse, si tratta del primo sito musteriano di tradizione Acheuleana del Sud-Ovest della Francia che può essere datato con buona approssimazione all'inizio del Würm I.

SUMMARY

The Mousterian site of Croix-du-Bost shows a double interest:

1) According to archaeological documents which have been collected it is possible that this site was a hunting camp.

2) As far as we know, and notwithstanding the fact that « a few isolated and not so typical bifaces » have been found in Chalosse by C. Thibault, this may be considered the first Mousterian of Acheulean tradition site in South-West France which can be dated with some certitude at the beginning of the Würm I.